

Discours de Vincent Monadé, président du CNL, à l'occasion des vœux du Centre national du livre

Prononcé lundi 22 janvier 2018 au CNL (seul le prononcé fait foi)

« Mes chers amis,

Je veux, tout d'abord, vous souhaiter mes meilleurs vœux pour l'année qui s'ouvre. Qu'elle vous comble de joie et de sérénité.

Je veux aussi, en ce jour, avoir une pensée toute particulière pour Jean d'Ormesson, Bernard de Fallois et Paul Otchakovsky-Laurens. Nous les aimions.

Pour nous, peuple du livre, dire adieu à 2017 n'aura pas été un crève-cœur. L'année, chacun le sait, a été mauvaise. Ou, à tout le moins, en demi-teinte.

Evidemment, nous espérons tous, à juste titre, une meilleure année 2018. La rentrée littéraire de janvier, alléchante, nous y incite. Les Français vont se reprendre, et par hordes entières déferler dans nos librairies indépendantes, acheter nos livres, célébrer nos auteurs et arpenter les allées de nos festivals.

Glorieuse image d'une Nation de lecteurs à laquelle nous qui sommes le livre, rêvons. Mais qu'il nous reste encore, très largement, à construire.

J'entends, et je partage dans une large mesure, les propos rassurants qui expliquent que 2017 était une année d'élections présidentielles, en général peu favorable au livre. Oui, cela est vrai, une partie de notre méforme vient de là. Explication nécessaire, donc, mais non suffisante.

Je ne voudrais pas, ici, jouer les Cassandre. Ce n'est ni ma motivation, ni mon tempérament. Je n'oublie pas les mots d'Antonio Gramsci, et j'essaie d'allier le pessimisme de l'intelligence à l'optimisme de la volonté.

Car nier la réalité ne nous servirait à rien. Nous avons un problème structurel à résoudre, celui de la lecture et de la place du livre dans notre société. Depuis des années, elle diminue. Depuis des années, inexorablement, le nombre de grands lecteurs baisse. Et plonger la tête dans le sable en prétendant soit qu'il fait trop beau pour que les gens entrent dans les librairies, soit qu'il fait trop mauvais pour qu'ils sortent de chez eux, c'est refuser de voir le problème et, comme disait Hamlet « de lui faire front, de l'arrêter ».

La posture du devin ne sert à rien sans l'action du combattant, de celui qui refuse, envers et contre tout, de se soumettre aux faits et qui les change.

J'ai vu ce week-end un film remarquable, les heures sombres, construit autour du moment où Churchill accède au pouvoir, en pleine guerre, alors que la Belgique, la Hollande et la France sont envahies. Il fait face aux défaitistes de tout poil, seul ou presque. Mais derrière lui il a le peuple anglais. Alors, il change le monde.

Je crois aux hommes de bonne volonté, c'est mon côté naïf, et je sais que le livre, vos livres, vos histoires, savent toucher le cœur des hommes au plus profond, les rendre meilleurs. Je sais que les livres sont l'avenir de ce à quoi nous tenons tous, la culture, la démocratie et la liberté de penser et d'écrire.

Et donc, pour rendre au livre toute sa place et à notre industrie toute sa conquête, il faut retrouver nos manches et aller convaincre les lecteurs et les non-lecteurs. L'enjeu de demain est là, dans la capacité que nous aurons à refaire du livre le loisir préféré des Français, l'instrument de leurs rêves, de leurs utopies et de leur émancipation.

« Vaste programme », vous dirais-je - car après avoir cité Churchill, il faut toujours citer De Gaulle. Mais auquel nous nous sommes attelés depuis octobre 2013.

D'abord en inventant, créant et organisant Partir en livre, la grande fête du livre Jeunesse, qui connaîtra cette année sa quatrième édition. Vous le savez, ce succès n'a qu'une ambition, créer des lecteurs. Non pas en imposant les œuvres, mais en laissant le plaisir guider les enfants dans leur découverte du livre, en proposant des animations ludiques, en permettant la rencontre, essentielle, entre un livre et un enfant. Cette rencontre, je la crois fondatrice. C'est elle, et elle seule, qui forge un lecteur.

Ensuite, en renforçant l'action du CNL en matière d'Education Artistique et Culturelle. Longtemps l'EAC a été incantatoire. Ce n'est plus le cas. L'action déterminée et conjointe de Françoise Nyssen, Ministre de la Culture, et de Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Education Nationale, a enfin mis l'éducation aux arts au cœur du parcours de l'enfant, de trois à dix-huit ans.

Demain, le CNL devra s'engager plus fortement encore et faire des propositions, appuyé sur les festivals qu'il soutient et les conventions territoriales qu'il signe avec les Régions, pour que chaque jeune soit mis au contact des livres contemporains, et de ceux qui les écrivent. Chaque enfant devrait, au cours de sa scolarité, avoir le droit de découvrir un album, une BD, un roman, de le lire et de rencontrer son auteur. Avec le Ministère, avec les DRAC, ce doit être notre engagement pour demain.

Enfin, car c'est le rôle de notre établissement, en soutenant plus et mieux les professionnels qui sont sur le champ de bataille, ceux qui, au quotidien, mènent en première ligne le combat pour la lecture. Les auteurs et traducteurs, les éditeurs, les libraires, les bibliothécaires et les organisateurs de manifestations littéraires.

Le chemin parcouru est important, et je le revendique avec fierté.

La rémunération des auteurs lors de leurs interventions pendant les festivals a été, je le crois, une réforme juste et justifiée. L'année dernière, elle a permis le versement de deux millions d'euros directement aux 5 000 auteurs concernés.

Il faut aller plus loin. La question de la réforme des bourses du CNL, qui augmentent cette année, celle d'un soutien social accru aux auteurs ou encore celle d'une prise en compte du travail de promotion se posent parmi d'autres. Elles méritent, je le crois, de réfléchir à l'échelle de l'établissement à un plan pluriannuel d'ampleur destiné aux auteurs pour les années à venir. Je ferai, en 2018, et d'abord à Françoise Nyssen, Ministre de la Culture, des propositions en ce sens.

Le plan de sauvegarde de la librairie, que j'ai eu l'honneur de mettre en œuvre en 2013, a produit ses fruits. Il a permis, c'est une évidence, de sauver de nombreuses librairies. Mais il reste encore à trouver les moyens d'aider les libraires à améliorer leur marge afin que ce commerce, essentiel, retrouve les capacités d'auto-investissement nécessaires à la rénovation des boutiques car ce sera le grand enjeu des dix ans qui viennent.

L'évaluation du label LIR, que pilotera le Ministère de la Culture, comme l'a annoncé Françoise Nyssen, se fera avec le CNL.

Je le dis ici, je trouverais normal que les librairies appartenant à des éditeurs incontestables bénéficient des avantages du Label, comme ce devrait d'ailleurs être le cas pour les librairies du groupe Gibert. Certains éditeurs ont eu le courage de se lancer dans l'acquisition, la sauvegarde et le développement de librairies essentielles pour nos territoires. Ils doivent, eux aussi, voir leurs efforts reconnus.

En 2018, je proposerai que les prêts du CNL aux librairies ne marquent plus la différence entre celles qui sont indépendantes et celles qui appartiennent à des groupes d'édition.

Et j'en suis convaincu, nous ne devons plus nous interdire, dans le cas des chaînes qui jouent elles aussi un rôle essentiel pour le maintien du livre dans nos territoires, de penser et de proposer d'autres mécanismes de soutien.

Il faut sortir des vieux schémas. Il faut cesser d'opposer telle ou telle chaîne de librairies physiques au libraire indépendant qualitatif d'une ville en Région. Car l'adversaire est commun. L'adversaire a son siège à Seattle ou à Palo Alto, il paie ses impôts au Luxembourg ou à Dublin et il souhaite, clairement, la disparition des diffuseurs de contenus culturels et la mise en coupe réglée de leurs producteurs.

Dans ce combat pour la lecture, que nous menons tous, les éditeurs ont dû, ces dernières années, inventer de nouvelles façons de promouvoir leurs livres, que ce soit par le biais des tournées d'auteurs ou de présentation des rentrées aux libraires. Cette nouvelle manière d'appréhender la diffusion du livre, il nous fallait l'accompagner. C'est chose faite depuis 2017 et nous doublerons, en 2018, l'enveloppe dédiée à ce dispositif.

Mais beaucoup reste à faire dans les années qui viennent, et notamment répondre à la crise de la littérature étrangère, préoccupante, peut-être par le biais d'un soutien automatique à des traductions de langues rares ou à des ouvrages complexes dont la rentabilité économique ne sera jamais immédiate.

Le CNL doit mieux accompagner la prise de risque, sur cette question comme sur celle de la poésie, du théâtre, du livre d'art. Il doit réfléchir à accompagner le livre audio qui se développe et doit être soutenu. Là aussi, je ferai des propositions à la Ministre cette année pour les années qui viennent.

L'actualité très récente de nos métiers vient de nous le rappeler : le rôle de la lecture publique dans notre pays demeure vital. Je l'ai dit et je le redis, elle reste le seul moyen, avec l'école, de compenser l'inégalité des bibliothèques familiales.

Parce que j'estimais que nous n'étions pas assez loin, dans la réforme de 2015, dans notre réflexion pour mieux accompagner les médiathèques, j'ai proposé à Mélanie Villenet-Hamel de piloter un comité qui sera chargé de me faire des propositions pour que le CNL aide plus efficacement les bibliothèques. Là encore, les années à venir nous permettront de déployer de nouvelles politiques.

Enfin, l'étude que j'ai présentée mardi dernier sur les festivals met en lumière le rôle fondamental qu'ils jouent dans l'éclat d'un territoire, le lien social et l'économie des villes. L'essentiel aujourd'hui me paraît de sécuriser leurs financements et c'est pourquoi je proposerai, sur le modèle de ce que fait le Ministère de la Culture avec le festival de la BD d'Angoulême et en lien étroit avec le Service du Livre et de la Lecture, de nous engager avec les communes et les Régions, et pour certains festivals, dans des conventions triennales d'objectifs et de moyens sur la période 2019-2021.

Le rôle du CNL demain est clair. Dans le combat acharné que nous aurons à mener pour que la lecture soit le premier loisir des Français, dans la lutte civilisationnelle pour l'écrit qui est déjà largement engagée, il doit être un instrument de combat pour la promotion et la défense du livre au service des professions.

Parfois, cela nécessite de prendre la parole. Je l'ai fait tout dernièrement sur la question du droit de représentation en défenseur acharné du droit d'auteur que je suis.

Je le fais devant vous en m'élevant contre toutes les velléités de censure, y compris des textes ignobles des grands écrivains, car je suis convaincu que nos métiers, à l'interdit, préféreront toujours le débat et la force de la conviction pour promouvoir le respect, la tolérance, la liberté, l'égalité et la fraternité.

Nous avons toujours fait le pari de l'intelligence collective, le pari de l'intelligence de ce grand peuple qu'est le peuple français, nous continuerons de le faire.

Toujours, cela nécessite d'être aux côtés des professionnels et à leur service. En 2018, grâce à notre nouveau portail numérique de demande d'aides (DUMAS), nous dématérialiserons toutes les demandes au CNL et simplifierons les dossiers de demande. Ce combat que je porte depuis mon arrivée touche à son terme. Il en reste bien d'autres à mener que j'entends conduire.

C'est un immense honneur d'être Président du Centre National du Livre. C'est aussi une ardente obligation. Une tâche exaltante et gratifiante. Cela exige de celui ou de celle qui remplit la fonction de connaître et d'aimer nos métiers. On ne devient pas Président du CNL par hasard. On ne le reste pas non plus. C'est la passion qui anime, et la passion dure plus que cinq ans.

Je vous remercie.

Avec un chiffre d'affaires de 4 milliards d'euros, le secteur du livre est la **première industrie culturelle française**. **Premier partenaire de ceux qui font vivre le livre**, le CNL participe depuis plus de 70 ans à la diversité culturelle et au rayonnement de la création littéraire francophone. Avec « Partir en livre, la grande fête du livre pour la jeunesse » créée en 2015, le CNL promeut aussi le livre et la lecture auprès des plus jeunes.

(sources GFK, données 2015)

Olivier COUDERC (RELATIONS PRESSE ET PUBLIQUES)
01 49 54 68 66 - 06 98 83 14 59 - olivier.couderc@centrenationaldulivre.fr

www.centrenationaldulivre.fr